

PRESENTATION

La session consiste en l'apprentissage du répertoire de la « Liturgie chorale du peuple de Dieu », composée par le fr. André Gouzes et à sa mise en œuvre dans la célébration de la messe dominicale et de l'office des vêpres qui conclut la session. Elle est un temps privilégié de formation musicale indissociablement liée à l'expérience communautaire de la liturgie. La session s'adresse aux chorales paroissiales, aux membres des équipes liturgiques et, plus généralement, à tous ceux et celles qui aspirent à mieux chanter en Eglise et à mieux célébrer.

Il est souhaitable de posséder une bonne expérience du chant choral. Il n'est pas indispensable de savoir lire la musique.

André GOUZES

Dominicain, le fr. André Gouzes est connu pour sa « Liturgie chorale du peuple de Dieu », vaste recueil de chants d'assemblée à quatre voix pour l'ensemble de l'année liturgique. Compositeur, le frère André est aussi maître de chœur passionné, très sollicité en France et à l'étranger.

François-Xavier LEDOUX

Dominicain, le fr. François-Xavier Ledoux est chantre au Couvent de l'Annonciation à Paris et responsable du Département musique du SNPLS (Conférence des Evêques de France).

PARTITIONS

Celles utilisées pour la session seront rassemblées dans un seul livret en vente à l'inscription (12 euros) et à retirer sur place (indispensable pour participer à la session). Ce livret, le DOMINICAL ANNEE A, est un recueil de chants de la « Liturgie chorale du peuple de Dieu » spécialement conçu pour la célébration des messes du dimanche et des grandes fêtes.

INFOS PRATIQUES

- Lieu de la session : Presbytère, 18 rue Evezard et Institution Jeanne D'Arc, 11 Bd Henri IV 91150 Etampes
- Samedi 12 mars : 9h00 Accueil, au presbytère, rue Evezard / 17h30 Fin
- Dimanche 13 mars : 9h00 Répertoire (rue Evezard) / 11h00 Messe solennelle à la Collégiale Notre Dame

16h30 Vêpres solennelles à la Collégiale Notre Dame / 17h00 Fin

- Renseignements et inscriptions : Marie-Thérèse GOUR au 01 64 94 28 84 ou liturgie91@laposte.net

- Par RN20 en venant de Paris, Étampes, seconde sortie, « direction St Pierre/ Guinette » puis direction « Centre-Ville » (Collégiale Notre Dame du Fort)